

# PROJECTIONS

Draguignan, le 15 Novembre 2022

Les récentes projections survenues au cours du week-end, lors des promenades travailleurs, posent un **problème de sécurité majeur** au sein de notre établissement.

En effet, la Maison d'Arrêt de DRAGUIGNAN étant **dépourvue de mirador**, **les détenus travailleurs peuvent sortir en promenade, sans être surveillés, de 12h30 à 13h30.**

**Les agents du V.I**, en relève à la P.E.P à cette heure-ci, **ne sont donc pas en mesure de veiller à la sécurité périmétrique de l'établissement**. De plus, **aucun agent n'est prévu pour surveiller**, ni même assurer la remontée de ces promenades et le passage au portique de sécurité.

Le P.C.I, occupé à attribuer les jetons et les clés, à cette heure de chassé-croisé, ne peut pas être responsable de la surveillance d'un établissement, et encore moins des promenades.

Après concertation avec les agents du V.I, le **Bureau Local CGT** demande à ce que les horaires et relèves de cette brigade, soient revus et corrigés, dans le but d'éviter qu'à l'avenir, **les projections sur cette tranche horaire ne se reproduisent et mettent en péril la sécurité de l'établissement.**

# PROJECTIONS

(Suite)

C'est pourquoi, il apparaît important que **la prise de service de la Brigade V.I**, actuellement à 7h45, **soit avancée à 6h45**, afin de leur permettre d'effectuer la vérification des chemins de ronde et du bon fonctionnement des câbles « TALPA », avant 8h, **pour être en place à bord du véhicule, dans le glacis, dès la mise en place des promenades.**

**La pause** des agents du V.I **sera prise entre 11h35 et 12h20** et supprimera, de ce fait, les relèves à la P.E.P. Ainsi, **le véhicule sera de nouveau en place dans le glacis, pendant toute la durée des promenades travailleurs.**

**Le Véhicule d'Intervention couvrira alors l'ensemble des promenades et assurera la sécurité de notre établissement,** pour finir son service, à 18h00, sans modification.

De plus, **le Bureau Local CGT** demande à ce qu'un agent soit affecté à la surveillance des promenades entre 12h30 et 13h30, et ce, sur l'ensemble des bâtiments, et que les relèves à la P.E.P ne soient plus effectuées par la Brigade V.I.

De cette manière, **Le Bureau Local CGT** souhaite éviter de futurs incidents qui surviendraient par le biais de ces **projections, pouvant contenir de la drogue, des téléphones, mais aussi et surtout, des armes.**

**Le Bureau Local CGT**